



Centre de l'ARCHE



S.E.S.S.A.D.
de l'Arche

Journal du
prH
Pôle Régional du Handicap



N° 59 - octobre 2011



Editorial

Daniel ALLOH

Interne



Egalité de chance !

Le concept " *égalité de chance* " très souvent énoncé dans les conventions de droit de l'homme ou droit de la personne handicapée mérite quelques instants de réflexion au regard des pratiques et offres

de soins au sein des communautés, entre les communautés et à travers les communautés nord et sud. Dans le champ de la réadaptation médicale, force est de constater une nette différence tant au niveau des politiques de soins que des moyens qui y sont consacrés à tel point que la problématique du handicap ne revêt pas la même signification ou la même approche thérapeutique ! Si en Occident, le handicap reste au centre des préoccupations du politique et du législateur à travers lois et système de sécurité sociale très "généreux" et favorable à la réinsertion de la personne en situation du handicap, il constitue par contre dans certains pays en voie de développement, en Afrique subsaharienne un drame social. Dans ces pays, l'accompagnement et les aides sociales sont insuffisants voire inexistantes. L'accessibilité économique aux soins médicaux n'est pas évidente car la prise en charge rééducative et l'acquisition d'outils de maîtrise de l'environnement ne sont pas, pour la majorité des patients, couvertes par une assurance sociale. Par conséquent, les frais engagés par tout le projet thérapeutique sont évidemment à la charge financière du malade et ou de sa famille. Ces coûts financiers élevés influencent inéluctablement l'approche thérapeutique de tous les prestataires de soins, qui doivent explicitement prendre en compte le rapport complexe « qualité de soins/bénéfice/efficacité/coût ». C'est dans cette dialectique "soigner efficacement à moindre coût" que nos pratiques de rééducation sont axées. Cette rationalité des actes médicaux imposée par des contingences économiques et sociales ne permet pas toujours de proposer à la personne handicapée tous les moyens de réhabilitation médicale indispensables.

Egalité de chance ! C'est le défi noble de la communauté internationale. Je pense pour ma part qu'elle doit se nourrir de la volonté de chaque peuple à aller à la rencontre de l'autre dans une perspective de collaboration, d'entraide et de solidarité mondiale. C'est à ce prix que nous pouvons transcender ou enjamber nos différences et soutenir d'autres personnes handicapées en situation de précarité. L'impression qui se dégage enfin résulte de cette légitime interrogation : Quelle contribution du Centre de l'ARCHE à l'atteinte de cet objectif d'égalité des chances ! ?

Infos Direction

René-Pierre FOGERON

Directeur Général



■ Suivi d'élaboration du Projet d'Etablissement

Le 17 octobre une 3^{ème} réunion avec l'ensemble des médecins et des cadres responsables a situé le positionnement du **projet médical** (socle du P.E) au regard des *priorités de santé publique, du plan régional de santé (ex SROS), du projet médical de territoire (celui de la Sarthe), des recommandations H.A.S et*

enfin des orientations stratégiques du Conseil d'Administration.

La réponse à toutes ces contraintes dégagera des **lignes de force** propres au projet médical et permettra l'écriture des autres projets constitutifs du Projet d'Etablissement.

Lors de la réunion de coordination du lundi **5 décembre** (de 10 h 30 à 12 h 30), le **projet de soins** (infirmiers et de rééducation) sera présenté.

■ Prothèses totales du genou

La prise en charge en rééducation de patients ayant subi une arthroplastie totale du genou sera dans l'avenir plus restreinte.

L'Assurance Maladie entend mieux contrôler, par **entente préalable**, en se référant à des *Recommandations de l'H.A.S*, ces admissions jugées plus adéquates à l'exercice de ville. Dans le cadre d'une procédure contradictoire, la direction et les médecins font valoir à l'ARS que l'âge **moyen des patients** admis en H.C est de **77 ans**. Il s'agit, dans l'ensemble d'une personne âgée, polypathologique, associant parfois des maladies chroniques et aiguës. L'âge moyen en HTP est de + de 70 ans.

■ Appel à projet pour une extension du S.A.M.S.A.H

Nous avons répondu à l'appel à projet formulé par l'ARS et le Conseil Général pour la création, au sein du SAMSAH, d'une unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes de 15 places. Un projet innovant, respectueux du projet individualisé gradué et formalisé propre au SAMSAH de l'ARCHE.

L'ADAPEI a été retenue, permettant en Sarthe la création d'une 2^{ème} unité pour PHV présentant une déficience intellectuelle. Nous observons qu'il nous faut nous mobiliser pour faire reconnaître les difficultés des personnes présentant un handicap moteur. Elles représentent **64 %** de la population handicapée.

■ Réorganisation du service social et du service d'insertion socioprofessionnelle

Les démarches engagées par les assistants sociaux sont souvent les prémices d'une réinsertion sociale et professionnelle. Il a été décidé récemment que le mi-temps d'assistante sociale dédié à l'Unité Comète France (Julie ARNOULD) Arche sera réaffecté à l'ensemble de l'équipe, à charge pour chacune d'elle d'assurer le suivi des patients dans la démarche d'insertion précoce socioprofessionnelle. Une séparation artificielle était opérée entre la prise en charge en Hospitalisation Complète ou Hôpital de Jour puis la prise en charge de Comète. Il y aura, désormais, continuité dans la prise en charge sociale.

● Un service unique est créé : le Département d'Insertion Sociale et Professionnelle (DISP)

La prise en charge d'insertion socioprofessionnelle devant être accessible à tout patient hospitalisé (c'est une des missions d'un centre de médecine physique et de réadaptation) les limites imposées par le dispositif Comète (essentiellement en nombre de prises en charge) seront levées grâce à ce service étendu.

Au sein de ce service s'insère le **dispositif d'Insertion Précoce Socioprofessionnelle Comète**, qui doit répondre à un formalisme rigoureux (quatre phases) et un respect en volume d'activité. Les salariés du D.I.S.P sont mis à disposition du dispositif Comète sur un temps déterminé. Le reste de ce temps est dévolu aux patients qui n'entreront pas dans le cadre d'une prise en charge COMETE.

- **Une cellule technique**, le jeudi matin, examine l'ensemble des demandes de prises en charge exprimées par les médecins adresseurs des services. Le rôle du médecin référent est essentiel : il fait le lien avec les médecins chefs de service qui sont décideurs de la préconisation d'orientation.
- **Un responsable du Département**, Sébastien BROUSSAUD, est responsable hiérarchiquement de l'ensemble des salariés ; Il est le garant de la bonne organisation du service dans sa globalité. Une coordinatrice veillant au respect des règles propres au dispositif Comète est aux côtés du Responsable du Département.
- **Des moyens humains supplémentaires sont affectés**. L'ARS a accordé cette année des moyens supplémentaires (pérennes) à l'ARCHE pour l'insertion sociale et professionnelle. Un 0.20 ETP d'assistante sociale a été créé pour le suivi Comète des patients sortis, ainsi qu'un 0.30 ETP de chargé d'insertion et un 0.20 ETP de conseiller en réadaptation ergothérapeute.

Ces renforts de professionnels devraient permettre de répondre à toutes les orientations médicales des services vers le département d'insertion sociale et professionnelle.

Entretien de seconde partie de carrière

Fabienne PERTUISEL

Responsable Ressources Humaines



Conformément aux dispositions du protocole d'accord sur l'emploi des salariés âgés, signé avec les partenaires sociaux le 15 décembre 2009, chaque salarié comptant une année d'ancienneté et âgé de 45 ans et plus a la possibilité de bénéficier tous les cinq ans d'un entretien de seconde partie de carrière.

Cet entretien est destiné à faire le point sur ses compétences, ses besoins de formation, sa situation et son évolution professionnelle au regard de l'évolution des métiers et des perspectives d'emplois dans l'établissement. Il est destiné à éviter toute pratique discriminatoire liée à l'âge dans les évolutions de carrière ainsi qu'à permettre au salarié d'anticiper la seconde partie de sa vie professionnelle, et a notamment pour objet d'examiner les perspectives d'évolution de carrière du salarié en fonction de ses souhaits et au regard des possibilités de l'établissement.

Cet entretien, distinct des entretiens d'évaluation, a lieu à l'initiative du salarié. Il peut se dérouler avec le responsable de service ou le responsable des ressources humaines au choix du salarié, et fait l'objet d'un compte-rendu.

Si vous remplissez les conditions d'âge et d'ancienneté, vous pouvez demander à bénéficier de cet entretien.

Eco-citoyen

Je trie mes déchets :

Le verre

Recyclable à 100 %

et à l'infini, son traitement diminue de 12 % le poids de déchets ménagers à gérer.

Sont recyclables : bouteilles, pots et bocaux.

Ne sont pas recyclables : vitres, miroirs, ampoules, terre cuite, porcelaine ...

Les ampoules basse consommation doivent être déposées à la déchetterie.



Virginie DAVID

Infirmière



Catherine DOVE

Infirmière

Ethique

Si l'éthique, comme le dit Paul RICOEUR, a pour visée « la vie bonne avec et pour autrui, dans des institutions justes », elle doit être une de nos préoccupations majeures.

C'est pourquoi dans le cadre de l'amélioration de nos pratiques, il a été mis en place au PRH un groupe de réflexion éthique interdisciplinaire.

Pourquoi l'existence d'un tel groupe ? Et quelle est sa raison d'être ?

Il a pour rôle et missions :

- d'identifier les problèmes éthiques rencontrés par les différents professionnels,
- de favoriser la réflexion sur les principes pouvant guider l'action et la décision,
- de diffuser au sein de l'établissement des réflexions, des recommandations et d'en évaluer l'impact.

Le groupe de réflexion éthique a travaillé à la rédaction d'une enquête auprès des professionnels de santé concernant l'éthique dans les soins.

Un questionnaire vous sera adressé avec votre prochain bulletin de salaire. Merci d'avance de votre collaboration en y répondant.

Cette démarche a pour objectif de réfléchir ensemble sur nos représentations concernant l'éthique dans les soins.

Sa finalité sera de proposer des suggestions d'amélioration.

Nous vous rappelons que le groupe éthique a une boîte à lettre à l'accueil pour y recevoir vos demandes, remarques et suggestions.

Par ailleurs le groupe espère vivement intégrer 1 ou 2 personnes d'Handi-Village afin d'enrichir les échanges et le partage des expériences.

Merci de nous contacter.



**Mercredi 30 novembre
et jeudi 1^{er} décembre 2011,**
le Centre de l'ARCHE accueillera

le Colloque National COMETE FRANCE

Les thèmes de ces deux journées porteront notamment sur :

- ✓ La politique du handicap en France
- ✓ Le plexus brachial et ses conséquences sur l'emploi
- ✓ L'emploi : un droit à faire vivre pour tous

avec des ateliers interprofessionnels :

- ✓ Accompagnement COMETE France : quelles réalités pour quelles phases de prise en charge ?
- ✓ Accompagnement des patients tétraplégiques : présentation de cas pratiques
- ✓ Le plexus brachial : présentation de cas pratiques
- ✓ La place de l'insertion professionnelle dans l'éducation thérapeutique



Activité

Activités de soins	Prévu 2011	septembre
HTP	100%	102% (*)
HC	87%	80% (*)
	nombre de lits installés	nombre de journées
COSMOS	32	800
IRIS	36	927
LUPINS	24	348
TOURNESOL	34	711

* Le calcul annuel réel de l'activité se fait sur l'année entière, en fin d'année.

Le mot du CE

Commission Egalité Professionnelle

L'enquête réalisée auprès des salariés en mai dernier sur l'égalité professionnelle a obtenu un faible taux de participation (14,86 %)

Le peu de participation et la diversité des réponses ne permettent pas d'interpréter correctement les résultats.

Si toutefois, vous souhaitez consulter le résultat de l'enquête, il est à votre disposition sur « InfoArche » répertoire « délégations du personnel\comité d'entreprise\commission égalité professionnelle »

Vous pouvez également consulter le PV de la réunion du Comité d'Entreprise du 19/09/11 où les questions posées lors de l'enquête par certains salariés sont abordées.

Vente du camion

Le Comité d'Entreprise met aux enchères son camion « Renault Trafic », en l'état.

- Date de mise en circulation 1988
- 157 370 km
- Courroie de distribution et pneus à changer
- Freins à revoir
- Contrôle technique à faire avant le 30 mars 2012
- Enchère minimum : 150 €



Les enchères se termineront le 28 novembre à 8 h 30

Les 5 meilleures propositions seront retenues et devront faire une ultime proposition sous enveloppe.

Le Comité choisira le plus offrant.

Noël au Pouliguen

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour les fêtes de fin d'année au Pouliguen, pour 200 € la semaine.

- Semaine du 17 au 24/12/2011
- Semaine du 24 au 31/12/2011

Tirage au sort le 21 novembre

Spectacle de Noël

Rappel : vous avez jusqu'au 21 novembre pour vous inscrire au spectacle proposé par le comité, soit le vendredi 2 décembre à 20 h 30, soit le samedi 3 décembre à 15 h.

Le spectacle n'est pas seulement destiné ni réservé aux enfants mais plaira également aux adultes.

Carte C.E

Vos représentants ont édité une nouvelle carte du Comité d'Entreprise du PRH jointe dans cet envoi.

Garnet rose

Léone COIC née le 20/09/2011



Ils sont arrivés

Gaëlle AUDAT	Interne CDD	à c/ 01/11/2011
Fanny BEAUPIED	Educatrice spécialisée CDD	à c/ 21/09/2011
Manon CORNET	Aide-soignante CDD	à c/ 08/10/2011
Jérémy DULUARD (HV)	Hygiène CDD	à c/ 03/10/2011
Vianney GUIMARD (HV)	ASL CDD	à c/ 03/10/2011
Céline HENRY	Secrétaire SAMSAH/Social	retour congé parental
Anaëlle LE ROY	Interne CDD	à c/ 01/11/2011
Sabrina LOCHET (HV)	Lingère CDD	à c/ 17/10/2011
Mélodie PASSOT	Interne CDD	à c/ 01/11/2011
Julia PORCHE (HV)	Lingère CDD	à c/ 17/10/2011
Mélanie RICCI	Aide-animateur CDD	à c/ 10/10/2011
Madalina ROTARU	Interne CDD	à c/ 01/11/2011
Stéphanie TINNIERE	Infirmière CDI	à c/ 01/11/2011

Gaëlle AUDAT



Fanny BEAUPIED



Jérémy DULUARD



Vianney GUIMARD



Céline HENRY



Anaëlle LE ROY



Sabrina LOCHET



Mélodie PASSOT



Julia PORCHE



Mélanie RICCI



Madalina ROTARU



Stéphanie TINNIERE



Départ

Jennifer PARIS

Infirmière

Démission au 31/10/2011



Directeur de la publication :	René-Pierre FOGERON
Rédacteur en chef :	Sylvie LEON
Comité de rédaction :	Christine DUTEIL Aurélië GALBRUN Denis COLIN Didier d'ERCEVILLE
Mise en page :	Jean-Pierre LE BLOCH

Journal du
PRH